*Ami du Clergé* du 21-28 août 1930

# Deuxième partie : PRÉDICATION

## SOMMAIRE

**Une Mission paroissiale.** — XVIII. La T. S. Vierge et nous, 497.
**Pour la Nativité de la T. S. Vierge.** — Marie notre espérance, 501.
**Cours de prônes sur le Décalogue.** — XLIV. La messe dominicale, 503.
**Cinq minutes d'Evangile.** — XLIII. *13e Dim. après la Pentecôte :* La reconnaissance envers Dieu, 505.
**Aux Enfants de Marie.** — XLIX. Le bon caractère, 506.
**Pour des noces d'or.** — I. Actions de grâces et vœux, 507. — II. Les bienfaits reçus, 508.
**Lectures sur sainte Jeanne d'Arc.** — XIX. Jean de Châtillon, 509. — XX. En face de la torture, 511.

## UNE MISSION PAROISSIALE

### XVIII

#### LA TRÈS SAINTE VIERGE ET NOUS

La vie douloureuse de Marie.

I. — *Ce que Marie est pour nous.* Elle a été instituée médiatrice et corédemptrice du genre humain. Son rôle de Mère des hommes, justes et pécheurs, dans l'ordre spirituel et temporel, des collectivités comme des individus.

II. — *Ce que nous devons à Marie :* respect, amour, confiance, reconnaissance. Il faut surtout imiter ses vertus. Son culte privé et public.

Les triomphes de la T. S. Vierge.

Mes bien chers frères,

Quand nous nous prenons à considérer tout ce que nous devons au bon Dieu, son indulgence qui se manifeste même lorsqu'il nous fait expier nos crimes, sa prévoyance toujours en éveil qui nous prodigue sans cesse les grâces de sanctification, nous ressentons une vive reconnaissance. Il importe de scruter souvent la multitude des bienfaits divins, afin de rendre au Seigneur de plus dignes actions de grâces.

Parmi eux, je voudrais vous en signaler un, un des plus beaux, un des plus précieux, un don inappréciable et sacré. Pour nous amener jusqu'au seuil de son palais de gloire, Dieu nous a offert une protectrice, une médiatrice, mieux que cela : une mère. Réduits aux seules ressources de notre fragilité, nous nous serions perdus sans doute. Remercions Dieu sans cesse de ce que, pour nous sauver, il nous propose la *Vierge Marie*.

Marie était une petite enfant, issue de la race royale de David, mais pauvre, humble, inconnue. Dès que sonnèrent ses trois ans, ses parents, déjà avancés en âge, se sentirent impuissants à la protéger par eux-mêmes et ils la consacrèrent au Seigneur en la confiant aux prêtres qui assuraient le culte divin dans le Temple de Jérusalem. Ce fut là qu'elle grandit, vouée au service de l'autel et promise, en apparence, à la plus obscure destinée.

Mais le Seigneur a des desseins qui déjouent toutes nos prévisions. Un jour que l'enfant, devenue jeune fille, priait suivant sa coutume, un ange de Dieu lui apparut. Il lui proposa, au nom du Très-Haut, une mission de gloire et de martyre. Il s'agissait de devenir, par une intervention mystérieuse du St-Esprit, la mère du Messie qu'attendaient les peuples et qui libérerait le genre humain. Mais il s'agissait aussi d'acheter cet honneur inouï par une longue suite de souffrances qui s'enchaîneraient jusqu'au dernier soupir. La Mère du Dieu qui se condamnait lui-même à mort afin de racheter le monde ne pouvait pas, raisonnablement, vivre heureuse.

La vierge ne répondit qu'un mot : « Que la volonté divine soit faite. » Et son existence, depuis lors, ne fut que la conséquence rigoureuse du sacrifice par elle accepté. Sous les contraintes de la Loi, elle se laissa choisir un époux qui ne lui serait qu'un protecteur. Puis, lorsque vint pour elle le moment de donner le jour au Rédempteur, elle eut la douleur de déposer dans une étable le Roi des siècles. Bientôt il lui fallut fuir la fureur d'Hérode dans l'exil de l'Egypte inconnue. Puis, une fois la tempête passée, ce fut la souffrance quotidienne de la pauvreté saintement résignée. Au bout de trente ans, Jésus abandonna sa mère pour aller évangéliser les foules. Et, en un jour affreux, un tumulte d'émeute arracha Marie, comme malgré elle, au silence de sa demeure. En sortant, elle aperçut son Fils lié, sanglant, hagard, moribond, qui s'avançait vers le Calvaire, une croix de bois sur ses épaules. A cette heure cruelle, la Vierge trouva le courage de s'immoler de cœur avec le Christ qui nous donnait son sang. Parmi les rumeurs et les blasphèmes, elle suivit la foule barbare qui menait Jésus à la mort. Elle vit le Christ chanceler sous le fardeau, accablé d'outrages ; elle le vit dépouillé de tout, zébré de blessures saignantes ; elle assista à son crucifiement. Et tant que durèrent les spasmes du supplicié, Marie, la Mère des douleurs, resta debout sur le Golgotha, unissant aux peines du Sauveur le tourment caché de son âme. Après avoir procédé à l'ensevelissement, elle rentra dans sa maison et nul, jusque bien après sa mort, n'eut plus rien à dire sur son compte.

### I

Cette vie étrange de Notre-Dame recèle un mystère inouï, mais un mystère de salut. Il ne suffit pas, m. f., de compatir vaguement aux épreuves de notre Mère, ni de s'associer, sans trop savoir pourquoi, à ses joies fugaces ou à son triomphe éternel. Il faut puiser dans cette existence une leçon et un incomparable exemple. Si nous voulons régner près de Marie, nous devons imiter ses attitudes, et, comme elle, nous dévouer au Seigneur qu'elle a toujours servi.

I. — Le rôle unique et providentiel de la T. S. Vierge dans l'histoire surnaturelle de l'humanité ne comporte absolument rien de fortuit. Il avait été annoncé, comme un rayonnement d'espérance,

depuis les jours lointains où Adam déchu s'était vu rejeter de l'Eden.

1. Quand les prophètes parlaient du Messie, ils évoquaient l'idée de celle qui le présenterait au monde. Quand le peuple élu attendait, avec une impatience anxieuse, la réalisation des divines promesses, il tournait ses regards vers l'étoile qui annoncerait le soleil de justice et de paix.

Lorsque les temps furent enfin révolus, Marie commença de remplir son devoir sublime qui consistait à vivre de la vie du Christ, à se sacrifier en union avec le sacrifice de Jésus. Notre-Seigneur avait bien voulu accepter de servir de médiateur entre son Père courroucé et notre race criminelle : par le fait même qu'il était Dieu, il pouvait traiter d'égal à égal avec le Maître tout-puissant ; et par le fait qu'il était homme, il avait le droit de représenter le genre humain auprès du juge qui l'avait condamné et dont il fallait faire révoquer la sentence. Mais, malgré la chair dont il avait daigné se revêtir, Jésus restait tellement au-dessus de nous par sa nature divine que nous aurions à peine osé recourir à son intercession pour nous arracher de nos misères. Entre ce médiateur et nous, il fallait encore une médiatrice qui, fille de l'Adam pécheur, fût exactement notre semblable, sauf la différence du péché.

Notre-Dame accepta la fonction d'intervenir pour les humains auprès de son Fils qui les gouverne. Elle voulut comprendre nos douleurs, nos hésitations, nos défaillances et jusqu'à nos fautes les plus graves. Mais, pour nous faire pardonner tant de choses, elle comprit qu'il fallait joindre sa prière à notre prière, ses sacrifices à nos sacrifices, les larmes de son cœur brisé aux sanglots que nous arrachent quelquefois les amertumes de la vie ou le remords de nos ignominies.

2. La Sainte Vierge, dans l'économie chrétienne, tient la place de corédemptrice. Sans doute celui qui nous a délivrés, celui qui a obtenu le pardon de nos fautes parce qu'il l'a mérité par son martyre, c'est N.-S. Jésus-Christ. Mais il a été, dans sa tâche, puissamment secondé par sa Mère qui a voulu joindre ses propres mérites aux mérites infinis de son Fils, qui a voulu souffrir pour nous comme lui et avec lui. Or, sans avoir la valeur infinie de l'immolation de Jésus, l'holocauste de la Vierge-Mère possède une valeur immense. Nos efforts à nous, nos prières, nos mortifications, nos abnégations même, sont extrêmement médiocres aux regards de Dieu, parce qu'elles sont mesquines et par-dessus tout souillées du stigmate de nos péchés.

Marie, au contraire, s'offrait totalement, sans arrière-pensée et sans réticence ; de plus son oblation provenait d'un cœur exceptionnellement pur, que nulle faute, même vénielle, n'avait jamais flétri le moins du monde et qui avait été miraculeusement préservé du péché originel. Comment Dieu n'aurait-il pas accepté avec plaisir une offrande aussi virginale, aussi noble, aussi totale, aussi ardente ? Est-ce que la double et héroïque immolation du Christ et de sa Mère ne devait pas suffire à fléchir sa longue et légitime colère ? Est-ce qu'il ne pouvait pas désormais se montrer indulgent pour les humains vulgaires, par égard pour les âmes toutes saintes qui le suppliaient en notre faveur ? Nous fûmes sauvés par Jésus, et nous le proclamons avec gratitude ; mais nous n'oublierons pas non plus que Marie a aidé à l'œuvre de notre rachat.

II. — Et la Vierge continue encore, à travers les âges, la fonction à laquelle elle s'est consacrée. Sur la croix où il agonisait, Jésus l'avait constituée notre Mère : elle a accepté cette maternité sublime et elle en remplit sans cesse les devoirs avec zèle.

1. Elle est d'abord la mère des âmes *justes ;* elle se complaît à les voir s'acquitter de leurs tâches méritoires, elle les soutient dans leurs tentatives saintes. C'est par elle que leur sont transmises les grâces qui s'épanouiront en eux et porteront des fruits de sainteté. Marie aime à suggérer à ses enfants des pensées généreuses et sublimes ; elle les pousse aux grandes actions qui réjouissent le cœur de Dieu. Elle veille sur eux avec un soin jaloux, et si par hasard, par malheur, leur volonté chancelle un instant, elle se penche vers eux, les relève, les soutient, les fortifie, les lance à nouveau dans la mêlée où ils combattent pour le Seigneur. Si le démon, jaloux et rageur, rôde trop près de ces âmes, la bonne Mère est encore là, repoussant les attaques perfides, déjouant les pièges et les embûches, défendant comme une invincible citadelle ceux dont elle a pris la garde.

Mais elle ne se borne aucunement à protéger l'élite humaine qui marche, docile, dans les voies du Seigneur. Sa famille d'élection, c'est l'humanité tout entière, et l'humanité se compose surtout d'un grand nombre de *pécheurs.* Aussi la Vierge porte-t-elle sa constante sollicitude sur cette part trop considérable de la race humaine qui ignore et blasphème Dieu. Elle ne peut pas se résigner à livrer aux griffes infernales ces pauvres âmes faibles et coupables que son Fils avait voulu voir dans le ciel. Pour ses pauvres enfants en péril, sa tendresse se fait plus inquiète, plus délicate, plus pressante.

Vous l'avez certainement remarqué : dans les familles, si la mère laisse apercevoir quelque prédilection, quelque préférence, ce ne sera pas pour le fils sage, intelligent, vigoureux et beau qui pourrait faire son orgueil ; ce sera le plus souvent pour l'enfant disgracié, malingre, borné, acariâtre, qui ne semble lui apporter que des chagrins et que des peines. N'y aurait-il pas quelque chose d'un peu semblable, dans une certaine mesure au moins, au fond du cœur de notre Reine ? Certes, Marie a l'horreur profonde, indignée, du péché ; elle comprend bien mieux que nous toute son horreur, toute sa malice. Mais, en condamnant le mal, n'éprouve-t-elle pas une pitié émue pour les âmes asservies au mal, précisément parce qu'elle comprend le danger de leur situation et l'étendue de leur détresse ? Elle voudrait les délivrer de leurs habitudes et de leurs crimes ; elle voudrait les soustraire aux menaces du ciel ; elle voudrait apaiser leur haine, adoucir leurs passions farouches et les jeter, hum-

bles, repentantes, joyeuses, dans les bras toujours ouverts de Jésus. Et, pour parvenir à ce but, elle ne néglige rien, elle n'épargne rien, ni les suggestions les plus ardentes, ni les grâces qu'elle prodigue, ni les prières suppliantes qu'elle présente au trône de Dieu. Il n'est pas un pécheur, si infâme soit-il, qui ne puisse se dire le Fils de Marie ; il n'en est pas un qui ne puisse, avec un simple élan de bonne volonté, être sauvé par son intercession.

2. La T. S. Vierge s'intéresse sans doute, avant tout, aux intérêts suprêmes de notre âme : ce qu'elle désire pour nous c'est notre avancement spirituel, ce sont des faveurs plus surnaturelles et plus hautes, c'est la conquête de notre paradis, c'est notre union toujours plus étroite, toujours plus intime avec Jésus, avec Dieu. Mais cela ne l'empêche nullement de s'occuper aussi des autres demandes que, sans cesse, nous faisons monter vers elle. Elle nous aime, elle veut notre bien ; et ne sait-elle pas d'ailleurs que les bienfaits temporels sont parfois le meilleur moyen d'améliorer une âme et de la rapprocher du Seigneur ? Tout ce qui pourra contribuer à notre bonheur réel, en ce monde ou en l'autre, tout ce qui pourra nous soulager, nous rendre heureux, nous n'avons qu'à l'implorer de notre Mère. Si l'objet de notre désir est vraiment bon pour nous, s'il doit nous être utile pour l'avenir, et si nous avons su le demander avec la respectueuse confiance qui s'impose, Marie, toute-puissante sur le cœur de Jésus, nous le fera obtenir. Ce n'est pas à Lourdes seulement qu'elle s'est faite guérisseuse : qui dira toutes les âmes qu'elle a relevées, toutes les larmes qu'elle a séchées, toutes les plaies qu'elle a fermées, toutes les misères qu'elle a soulagées, tous les désespoirs qu'elle a consolés, tous les pauvres gens qui, sans son aide, étaient perdus, et qui par elle se sont redressés, pour reprendre avec une ardeur nouvelle la route pénible qui mène au ciel ?

3. Marie s'est faite la protectrice de chaque homme en particulier. Elle tient à rester aussi la bienfaitrice, la souveraine qui domine, en les bénissant, les *collectivités* les plus diverses.

Elle est la Reine de la *famille ;* et n'a-t-elle pas droit, à chacun de nos foyers, à une place d'honneur, elle qui, au foyer de Nazareth, nous a si magnifiquement montré l'exemple des vertus conjugales et maternelles ; elle qui a fondé, avec Joseph et Jésus, le premier foyer chrétien du monde, et qui fait resplendir dans nos demeures la charité, l'abnégation, la joie, la paix du Christ ?

La Vierge est encore la patronne des *corporations,* des sociétés de toutes sortes qui encadrent notre activité et disciplinent notre énergie. Et ne le mérite-t-elle pas, elle qui fut la grande ouvrière silencieuse et vaillante dans sa petite maison obscure ? Elle est la gardienne de nos *cités,* et n'est-ce point une chose juste, puisque la plupart de nos villes et de nos bourgades ont germé à l'ombre de ses sanctuaires ? Elle préside aux destinées de tous les *peuples :* Dieu fasse que toutes les nations écoutent toujours sa voix qui parle de fraternité réciproque et leur recommande le progrès selon l'esprit du Christ, le culte des traditions bénies, l'union entre tous ceux qui, sur toutes les parties du globe, sont frères du même Jésus et fils du Père qui règne aux cieux.

Vous le savez, m. f. : Notre-Dame est surtout la Reine de la *France.* C'est à Chartres qu'elle était vénérée avant même que ses yeux se fussent ouverts à la lumière ; c'est à Paris qu'elle protège le pays entier ; c'est à Fourvière qu'elle bénit la grande ville de Lyon blottie sous son manteau ; c'est à Lourdes qu'elle console les multitudes ; c'est à La Salette qu'elle a pleuré. Il n'est pas de village qui ne lui ait dédié quelque église ou quelque chapelle : nous lui appartenons par droit d'amour. Ce n'est pas en vain que Louis XIII lui a consacré le royaume des lis : elle a pris en main notre avenir et, malgré nos légèretés et même nos infidélités, elle s'acharne à nous préserver, à nous secourir, à nous conduire aux glorieux destins.

Marie est enfin la souveraine de l'*Eglise.* Avec les Apôtres, au Cénacle, elle a reçu de l'Esprit-Saint les dons de force et de sagesse, qui lui permettent de diriger, d'illuminer, de fortifier les fidèles du Christ. La nef de Pierre, depuis vingt siècles, vogue sous l'éclat de son étoile. C'est elle qui, aux Catacombes, versait le courage dans les âmes qui s'acheminaient vers le martyre ; c'est elle qui, aux temps troublés, a brisé les hérésies, repoussé les assauts des infidèles, sauvegardé l'unité de la foi. C'est elle qui inspire les décisions suprêmes, qui vivifie la piété ardente, qui féconde les efforts chrétiens. Marie est la reine du catholicisme, comme elle est la reine des civilisations, comme elle est la reine du monde, comme elle est la reine du ciel.

## II

Voilà un pâle et insuffisant résumé de ce que nous devons à Marie. Mais puisqu'elle a tant fait pour nous, ne faut-il pas, à notre tour, faire quelque chose pour elle ? Et sa bonté perpétuelle, toute-puissante, ne nous impose-t-elle pas des devoirs sublimes et doux ?

I. — La Vierge a droit, avant toutes choses, à notre plus profond *respect.* Quoique fille d'Adam, comme nous, elle nous surpasse de mille manières : dès avant sa naissance elle était, par un décret divin, élevée au-dessus de la race humaine. Par sa fidélité sans relâche, par sa soumission constante et généreuse, par son empressement à correspondre aux moindres désirs du Très-Haut, elle a conquis une dignité dont aucune gloire n'approche. Elle est, enfin, mère du Christ, mère de Dieu. Tous ces titres — et combien d'autres encore ! — ne lui confèrent-ils pas une grandeur qui commande la vénération et nous force à nous prosterner ? Nous n'aurons jamais trop de respect pour celle que Jésus a voulu honorer lui-même et que le Seigneur fait triompher auprès de lui.

II. — Mais le respect n'exclut point l'*amour.* Il y a une façon servile de s'abaisser devant ses maîtres, de craindre leurs châtiments, de ramper bassement devant eux pour les flatter, et cette façon ne

saurait plaire à la T. S. Vierge. Si supérieure qu'elle nous soit, elle préfère encore, dans le secret de son cœur aimant, la qualification de « mère » aux titres de grandeur. Elle tient moins à se souvenir de ce qui nous sépare d'elle que de ce qui nous en rapproche : elle nous aime comme ses enfants. Il nous appartient de lui rendre attachement pour attachement, affection pour affection. Oh ! sans doute, il y aura des nuances : Marie nous a chéris avec une ardeur si intense qu'elle a tout abandonné pour nous, même les joies et les consolations les plus légitimes. Elle nous a livré jusqu'à son Fils — que dis-je ? son Fils, elle l'a livré à la mort afin que nous ne mourions pas. Nous ne pourrons donc jamais lui rendre tout ce qu'elle a pu faire pour nous, ni l'aimer autant qu'elle nous aime. En outre la Vierge, pour compatir à nos détresses, a dû s'incliner, s'abaisser, descendre ; tandis que nous, pour la vénérer, nous avons la fierté de monter, de nous grandir, de nous ennoblir à son contact : il nous est donc plus facile et moins méritoire de lui rendre son amour qu'il ne lui était, à elle, méritoire et facile de nous l'offrir.

Mais enfin, si petits que nous soyons, si faibles que soient les élans de nos cœurs, Marie daigne nous accueillir et nous sourire. Allons à elle filialement, avec un respect recueilli sans doute, mais avec un attachement filial. D'elle nous n'avons rien à redouter ; d'elle nous avons tout à attendre. Jetons-nous dans ses bras avec allégresse : il n'est pas de plus grand bonheur, il n'est pas de plus beau triomphe que de se savoir l'enfant aimant et aimé de Marie.

III. — Tout cela serait pourtant bien platonique, et ne suffirait pas à réjouir le cœur de notre Souveraine, si nous n'y ajoutions pas une *confiance* aveugle, généreuse, absolue. La Sainte Vierge se plaît à recevoir nos protestations de fidélité, ainsi que nos hommages d'amour ; mais elle tient à les justifier toujours davantage en nous étant utile et serviable. Si elle a été établie médiatrice entre le ciel et l'humanité, ce n'est pas seulement pour se voir offrir des cantiques, des chapelets et des fleurs. Si elle a reçu le privilège de puiser inlassablement dans l'infini trésor des grâces divines, c'est pour nous en faire bénéficier. Mais que pourra-t-elle nous donner, quelles largesses répandra-t-elle sur nous, si nous doutons de sa puissance, si nous hésitons à faire appel à sa générosité ? La confiance en Marie est le gage des plus douces faveurs en ce monde ; elle est surtout un gage de salut.

Ne craignons pas de l'importuner par la continuité de nos demandes : quelle mère ne prête l'oreille aux désirs exprimés par ses fils malheureux ? Or Marie est la plus admirable, la plus tendre aussi de toutes les mères. Demandons, implorons toujours, sans nous lasser, pour nous-mêmes et pour nos familles, pour ceux qui nous entourent comme pour l'humanité entière, les privilèges et les faveurs, les bénédictions et les secours. La Vierge se souvient constamment que personne n'a recours à elle sans voir sa confiance justifiée. Il faudra seulement nous souvenir à notre tour qu'il y aurait une vile ingratitude à la quitter sans lui dire « merci, » lorsque nous revenons de la prier et que nos mains sont encore pleines des dons qu'elle nous a prodigués. Si la reconnaissance est le signe où l'on reconnaît les âmes grandes, elle doit surtout marquer les âmes croyantes et pieuses. Si l'action de grâces s'impose à l'égard de nos bienfaiteurs sur cette terre, elle est bien plus indispensable encore envers la Mère clémente qui fait quotidiennement pour nous infiniment plus, infiniment mieux que ne sauraient le faire nos parents les plus chers, nos amis les plus dévoués.

IV. — Mais de tous les hommages que nous chercherons à lui offrir, celui qui touchera le plus Marie sera celui qui consistera à modeler notre conduite sur la sienne, à suivre les exemples qu'elle nous a laissés. Oh ! ne nous récrions pas trop vite : je sais bien, et nous savons tous, que nous n'arriverons jamais à l'égaler en mérites, en perfection, en héroïsme. Mais parce que nous ne pouvons pas atteindre aux sommets les plus élevés de la sainteté où elle plane, parce que nous ne réaliserons pas pleinement son idéal, est-ce une raison pour ne rien faire, pour rester oisifs, découragés, lâches, paresseux, sans accomplir aucun des efforts où notre Mère nous convie ? Bien loin de là. Notre devoir est de correspondre aux faveurs que nous obtient la Sainte Vierge. Elle ne s'attend pas à nous voir opérer des prodiges de vertu ; mais elle est bien en droit de s'attendre à ce que nous fassions tout ce qui est en nous pour marcher à sa suite dans la voie qu'elle nous a tracée.

Efforçons-nous, pour lui faire plaisir, de prier un peu comme elle priait ; unissons nos petites difficultés aux angoisses qu'elle accepta pour nous ; soumettons-nous aux volontés divines dans le même esprit de résignation qui mit sur ses lèvres le mot : « *Fiat*. Que la volonté de Dieu soit faite. » Soyons doux, humbles, laborieux, chastes, charitables comme elle. Le cadeau le plus merveilleux que nous puissions lui faire sera l'offrande d'une vie pure et sainte, imprégnée du parfum de ses vertus et inspirée par son fidèle amour.

V. — Nous aimons à rendre nos devoirs à Marie d'une façon intime et discrète. Il y a sans doute peu de chrétiens qui passent une seule journée sans lui dédier l'humble offrande de quelques *Ave* murmurés tout bas. Il y a encore bien des familles où, durant les longues veillées d'hiver, la conversation est coupée par la récitation du chapelet. Tout cela est éminemment louable, mais n'est pas encore suffisant. Si la Vierge qui veille sur chaque âme mérite bien un culte privé, individuel, elle sauvegarde aussi les villes, les provinces, les peuples, la catholicité tout entière : elle a donc droit à des honneurs publics. Le culte que l'Eglise lui réserve dépasse de beaucoup celui qu'elle offre aux autres saints ; il est d'une nature spéciale et supérieure, il se place immédiatement après l'hommage rendu au Seigneur lui-même, comme il convient pour la Mère du Christ. L'Eglise, ici comme toujours, nous

indique la route à suivre. Mais c'est à nous qu'il revient d'obéir à ses impulsions : l'Eglise nous propose des fêtes, des cérémonies, des prières en l'honneur de l'Immaculée : nous aurons à cœur de prendre part à ces réunions religieuses, pour grandir nos prières personnelles en les joignant aux acclamations de l'univers.

Notre ferveur envers Marie sera, en outre, constante et fidèle. Il ne se passe pas un jour où nous n'ayons besoin de recourir à elle ; il ne doit donc pas se passer de jour où nous n'implorions son appui. Demandons-lui d'orienter notre vie pour nous préserver du péché, pour nous faire croître en vertu. Demandons-lui quotidiennement de se trouver auprès de nous à l'instant de notre mort, pour se faire notre avocate lorsque le Seigneur nous jugera. C'est alors surtout que sa médiation nous sera nécessaire, que son intercession pourra nous délivrer du suprême malheur. Suivant la splendide formule que nous a transmise la tradition chrétienne, invoquons la Vierge Marie « maintenant et à l'heure de notre mort. »

* *

Une chose doit nous remplir de joie filiale et de religieuse espérance : c'est la revanche magnifique que l'Eternel a réservée à la T. S. Vierge. Elle avait vécu simple, ignorée, affligée. Mais lorsqu'elle s'éleva vers le ciel, elle reçut dans l'éternité une incomparable apothéose. Elevée au-dessus des anges qui s'inclinent devant sa suprématie, elle trône près de Dieu lui-même, elle reçoit l'incessant hommage des confesseurs et des martyrs, des pontifes et des vierges, du paradis entier qui la proclame sa dominatrice. Et de la terre monte un humble écho qui, sans fin, la salue comme la « tour d'ivoire » et la « rose mystique, » comme le « secours des chrétiens, » comme le « refuge des pécheurs, » comme la « reine de la paix. » L'interminable litanie redit ses grandeurs impérissables qui furent achetées au prix de son abnégation de chaque jour.

Nous pouvons bien nous glorifier du triomphe de notre Mère. Nous en tirerons surtout cette leçon que Dieu n'oublie jamais ceux qui se sont dévoués à son service. Il peut — pour des raisons à lui connues — il peut leur imposer parfois des épreuves longues et redoutables. Mais une heure vient, indubitablement, où la victoire est remportée, où la couronne récompense les labeurs accomplis pour Dieu. Ce destin-là peut être le nôtre. Il suffit, pour cela, de le vouloir. Du sein de ses splendeurs immortelles, Notre-Dame regarde toujours les enfants qu'elle a laissés en ce monde : recommandons à son pouvoir, à sa bonté, l'issue de la lutte qu'il nous faut soutenir pour suivre son éclatant exemple. Vivons, souffrons, prions, aimons avec la Vierge Marie, pour être, quand il plaira au Seigneur, avec elle, par elle, comme elle, couronnés. Ainsi soit-il.

## POUR LA NATIVITÉ DE LA T. S. VIERGE

### MARIE NOTRE ESPÉRANCE

Mes frères,

Le bonheur n'est pas de posséder, car tout ce que nous possédons ici-bas ne nous satisfait pas pleinement. Le plaisir, la richesse, les honneurs traînent toujours derrière eux quelque amertume et quelque déception.

Le bonheur, c'est d'espérer. L'espérance accueille l'enfant à son berceau. Elle brille dans ses yeux dès que son intelligence s'éveille. Elle illumine le front de la jeunesse qui se croit tout possible parce que ses illusions n'ont pas encore été déçues. Elle suit l'homme dans toute sa vie : dans les jours heureux qu'il rêve encore plus beaux, dans les jours tristes qu'il espère ne plus revoir.

Or ce grand bien, m. f., n'est pas une chimère qui berce nos douleurs et endort nos peines... L'espérance ! elle est réalisée, concrétisée, personnifiée en la Vierge Marie : « *Spes nostra, Salve !* Notre espérance, salut ! » chante l'Eglise.

### I

Dans sa puissance et sa bonté, Dieu ne pouvait créer l'homme que pour le faire heureux. Et celui-ci, dans son intelligence et son cœur, devait goûter les joies les plus profondes que donne la présence divine. C'est ce que la Sainte Ecriture nous fait entendre quand elle nous présente Dieu « se promenant dans le Paradis à la brise du soir » pour visiter Adam.

A l'heure de la chute, quel contraste ! J'imagine, chez notre premier père, un moment de stupeur. Le péché, c'est la présence divine disparue, la joie et la paix de l'âme remplacées par la honte et le remords, la terre poussant des ronces et des épines, l'avenir se déroulant au milieu des difficultés et des souffrances et rencontrant à chaque pas des tombeaux, le paradis terrestre perdu et le paradis céleste fermé. Adam quitte un séjour de lumière et de joie pour prendre la route austère et ténébreuse de l'expiation.

Mais il n'a pas encore fait le premier pas que la bonté paternelle du Tout-Puissant se penche vers lui. Il a pitié de sa détresse. « Adam, relève ton front apesanti ; au-dessus des générations et par delà les siècles qui commencent, regarde ! Une enfant que ta faute ne souillera pas va naître pure, immaculée. C'est elle qui brisera la tête du serpent. » Alors, l'âme soulagée, confiant dans le pardon de Dieu, les yeux fixés vers l'Immaculée, Adam a senti un espoir immense envahir tout son être.

Et ce vivant espoir s'est conservé et développé parmi le peuple juif. Les patriarches se sont réjouis, car les bénédictions de Dieu promises et réitérées étaient attachées à la naissance de celle qui serait mère du Sauveur. Les prophètes Isaïe, Jérémie, Michée ont chanté cette Vierge-Mère et au fur

et à mesure que les siècles passaient, le peuple entier attendait de plus en plus impatiemment sa venue ; car Marie, fille des grands rois d'Israël, c'était l'annonce immédiate du Messie, c'était la restauration du royaume. Marie ! c'était l'espérance du peuple de Dieu.

II

Une vingtaine d'années avant notre ère, dans la maison d'Anne et de Joachim, la Vierge parut. En apparence, fait banal que cette naissance qui, sur le moment, dut alimenter la conversation du voisinage, et ce fut tout.

Mais en réalité, fait de la plus haute importance surnaturelle. La naissance de Marie, c'est la rédemption du monde qui commence, puisque Satan pour la première fois voit une âme échapper à son empire. Sa malice et ses ruses avaient séduit la première femme, aujourd'hui toute sa fourberie et ses artifices deviennent impuissants. La Vierge paraît dans le monde toute belle de la beauté même de Dieu.

Suivons-la rapidement dans toutes les grandes étapes de sa vie terrestre et nous trouverons les raisons de notre espoir.

Voyez la Vierge Marie dans sa petite maison de Nazareth. Elle connaît les Ecritures. Elle a lu les prophéties. Elle attend, comme tout le peuple, le Messie rédempteur et dans sa méditation profonde elle supplie l'Eternel de hâter l'heure où les âmes seront enfin libérées du fardeau du péché. Elle pense que pauvre et petite créature, elle ne peut rien pour cela. Du moins elle fait monter vers le ciel la prière des humbles qui est d'autant plus puissante qu'elle se croit moins efficace. Et c'est cette heure-là que Dieu attendait pour députer le céleste messager. Dans une lumière qui fait pâlir la splendeur du jour, Marie découvre l'Ange de Dieu. Malgré son premier mouvement de frayeur, elle entend : « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. »

L'étonnement devant un pareil langage et la crainte de la maternité dont elle a refusé l'honneur, le jour où elle a promis de demeurer vierge, sont dissipés par la parole de l'Ange : « Vous avez trouvé grâce devant Dieu. »

Cependant, m. f., que va faire la Vierge Marie ? Elle peut dans sa liberté refuser la mission que Dieu lui propose. Mais alors le plan de la rédemption est anéanti... Alors la Vierge s'abandonne à la Providence divine : « *Fiat !* Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole ! »

Je vous salue, Marie, notre espérance, car dès le jour de l'Annonciation, en répondant à l'appel de Dieu, vous avez accepté de devenir la Mère de nos âmes, car je sais aujourd'hui que cette plénitude se déversera bientôt sur le monde entier et que par vous les hommes pourront se rapprocher de Celui qui est la source de tout bien.

Voyez la Vierge Marie pendant la vie publique du Sauveur. Au début elle intervient directement auprès de Notre-Seigneur en faveur des époux de Cana en Galilée et veut sans doute nous apprendre que sa bonté s'inquiète même de nos besoins matériels.

Mais si la Sainte Ecriture fait silence sur l'action de Marie pendant les années de la vie publique, ne la croyons pas pour cela indifférente à la prédication du Maître.

La Vierge Marie sait que les enseignements et les miracles évangéliques sont autant de traits lumineux qui éclaireront les âmes à travers les siècles. A certains jours, elle suit Notre-Seigneur et se réjouit de voir son auditoire attentif, ému, enthousiasmé, décidé, converti ; à d'autres, elle demeure en sa maison, prie pour l'extension du règne de Dieu et souffre, avec le cœur de Jésus, de l'incompréhension et de l'endurcissement du cœur des hommes.

Voyez la Vierge Marie au Calvaire. Si le sacrifice de sa vie pour celui qu'on aime est le plus grand témoignage de l'amour, ne nous est-il pas permis de penser que pour une mère c'est un témoignage équivalent de sacrifier son enfant pour celui qu'elle aime ?

Et c'est le geste de la Vierge. Elle est debout au pied de la croix. Ses yeux meurtris ne peuvent plus pleurer. Marie se tait parce que les grandes douleurs sont muettes ; mais cette attitude nous révèle suffisamment les sentiments intimes de son âme. C'est le *Fiat* de l'Incarnation qui se continue. Pour que Satan soit vaincu dans les âmes comme il l'a été dans la sienne ; pour que Dieu soit connu, aimé, servi ; pour que le sacerdoce de Jésus-Christ demeure jusqu'à la fin des temps, pour que les pécheurs les plus endurcis ne puissent jamais douter de la miséricorde de Dieu, pour que les parvis célestes s'ouvrent aux âmes de bonne volonté, la Mère la plus maternellement aimante que la terre ait connue fait le sacrifice de son enfant qui est en même temps le Fils de Dieu.

« Femme, voilà ton fils ! Fils, voilà ta mère ! » Ces paroles de Jésus mourant ne font que confirmer ce que nous savons, car il fallait que Marie nous aimât comme une mère pour accepter de sacrifier son propre fils Jésus, et c'est au pied de la croix, plus que partout ailleurs, que Marie se présente à nous comme le suprême espoir.

* *

Et maintenant, m. f., qui donc hésiterait à adresser à la Vierge Marie ses requêtes ? Mère de Jésus, elle est toute-puissante sur son cœur. Après ne lui avoir jamais rien refusé ici-bas, lui refuserait-il quelque chose là-haut ? Mère de nos âmes, plus et mieux que nous, elle désire notre plus grand bien dès maintenant et dans l'autre vie.

Elle est l'espoir de tout homme qui vient en ce monde, de tous ceux qui souffrent parmi nous : du malade qui soupire après la santé, de l'abandonné qui cherche un cœur pour consoler le sien, du désespéré qui marche à tâtons dans la nuit et s'en va à l'abîme, du mourant qui sait qu'elle est la porte du ciel.

Elle est l'espoir du croyant qui veut être le vrai disciple de Jésus-Christ, de l'âme tiède qui veut retrouver la ferveur, du faible qui succombe devant

l'effort, du pécheur même qui demeure dans son iniquité.

Elle est l'espoir de l'enfant qui ne sait encore lui envoyer que des baisers, de la jeunesse qui lui confie son avenir, de la famille qui se rassemble sous son manteau, de la patrie qui lui a été consacrée, de l'Eglise universelle dont elle est la Reine très aimée.

Ah ! m. f., si nous ne recevons rien de Marie, c'est que nous manquons de confiance en elle. C'est que nous la prions de nos lèvres et non de notre cœur ; c'est que notre prière est égoïste et insoumise à la volonté de Dieu. Quand Marie nous entend, elle nous exauce, non pas toujours dans le sens où nous le désirons, mais toujours dans le sens où Dieu le veut.

O Mère ! si dans cette assistance, il est une seule âme qui doute encore de votre puissance, de votre bonté, de votre amour pour nous, ouvrez-lui les yeux. Montrez-lui partout, sur la terre de France, les temples, les sanctuaires, les autels élevés à votre gloire. Montrez-lui les foules qui se pressent partout où se dresse votre image, et faites passer à nouveau devant elle le cortège magnifique des rois, des princes, des seigneurs, des hommes d'armes qui sont venus ici vous prier.

Faites passer à nouveau devant elle le cortège plus impressionnant encore des pauvres, des malades, des veuves, des orphelins que vous avez guéris, que vous avez consolés.

Faites-lui connaître quelqu'un de ces endurcis, égaré sur les routes de la vie par une instruction et une éducation faussées, qui un jour en curieux a visité votre maison et... tout à coup, s'est trouvé à genoux à vos pieds, implorant de vous la lumière et le pardon.

O Vierge sainte, vous êtes notre espérance, nous vous consacrons nos corps, nos âmes, notre vie ; nous voulons vous aimer maintenant comme notre Mère, afin de pouvoir nous jeter dans vos bras le jour où vous nous ouvrirez la porte du ciel. Ainsi soit-il.

## COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

### XLIV

LA MESSE DOMINICALE

Mes frères,

Le second commandement de l'Eglise : « Les dimanches messe entendras et les fêtes pareillement », nous ordonne d'assister à la messe les dimanches et les fêtes d'obligation.

Nous avons déjà traité ce sujet en expliquant le troisième commandement de Dieu. Au risque de me répéter, je le ferai à nouveau aujourd'hui, en vous expliquant ce deuxième commandement de l'Eglise. Le précepte de la sanctification du dimanche et de l'assistance à la messe est si grave, son observation constitue tellement un des principaux devoirs du chrétien, que les pasteurs ne sauraient trop le rappeler aux fidèles et que ceux-ci ne sauraient trop se pénétrer de son étendue et de son importance.

#### I

Par le troisième commandement du Décalogue, Dieu ordonne à tous les hommes de *sanctifier* le dimanche, c'est-à-dire de cesser tout travail servile pour vaquer exclusivement à son service. Il veut que le dimanche soit, comme son nom l'indique, son jour à lui, le « jour du Seigneur, *dies dominica.* » Les autres jours de la semaine, Dieu les abandonne à l'homme, afin qu'il se livre durant ce temps aux travaux manuels qui lui procureront son pain de chaque jour et tout ce dont il a besoin pour l'entretien de son corps. Il veut que le dimanche l'homme se souvienne qu'il n'a pas seulement un corps mais aussi une âme raisonnable, capable de connaître son Créateur et obligée de l'honorer.

Mais comment l'homme s'acquittera-t-il de ce devoir ? C'est ici que l'Eglise intervient et précise par son second commandement la prescription du Décalogue. — « Les dimanches sanctifieras en servant Dieu dévotement, » nous dit ce dernier. — « Les dimanches messe entendras et les fêtes pareillement, » nous dit à son tour l'Eglise. C'est en assistant au saint sacrifice de la messe, qui est l'acte d'adoration par excellence, que vous rendrez à Dieu les hommages qui lui sont dus.

Après l'Ascension de Notre-Seigneur, le plus grand bonheur des Apôtres était de se réunir dans les maisons particulières où était célébrée la sainte messe. Ils se consolaient de la disparition du Maître en le retrouvant, caché il est vrai, sous les voiles eucharistiques, mais néanmoins réellement présent sur l'autel où le faisaient descendre S. Pierre et ses compagnons. Le premier jour de la semaine surtout, c'est-à-dire le dimanche, tous se faisaient un devoir d'assister ainsi au saint sacrifice que Notre-Seigneur avait prescrit de célébrer et par conséquent d'entendre en souvenir de lui. Ils le faisaient de leur plein gré. En ces premiers temps, il n'existait aucune loi qui leur en fît une obligation positive : cela n'était pas nécessaire, la ferveur dont étaient animés ces premiers chrétiens leur en tenant lieu.

Mais cette ferveur ne dura pas toujours : avec le temps la tiédeur, le relâchement, la négligence s'introduisirent parmi les fidèles et l'assistance à la messe devint moins fréquente. C'est alors que l'Eglise, investie par Jésus-Christ du pouvoir de tout ordonner pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, se vit contrainte de rendre obligatoire par une loi l'assistance à la messe du dimanche. Elle fit donc un devoir rigoureux à tous les chrétiens ayant l'âge de raison d'entendre la messe ce jour-là, sous peine de faute grave.

La première trace que nous ayons de cette mesure se trouve dans les Actes d'un Concile tenu dans la ville d'Agde, en 506 : « Nous ordonnons d'une manière toute spéciale aux fidèles, y est-il dit, d'entendre la messe tout entière le jour du

dimanche » (canon 47). Un autre Concile tenu à Orléans, cinq ans après, rend un décret absolument semblable. Cette ordonnance, adoptée successivement par toutes les Eglises du monde chrétien, devint ainsi une loi de l'Eglise universelle et le Code de droit canonique ne fit que l'enregistrer en déclarant dans ses articles 1247 et 1248 « qu'on doit entendre la messe tous les dimanches et fêtes de précepte. »

II

Comment devons-nous assister à la messe pour accomplir ce second commandement de l'Eglise ?

Nous devons assister à une messe *entière*. Manquer par sa faute à une partie quelconque de la messe constitue un péché. Ce péché serait mortel, d'après une opinion probable, si on arrivait, par sa faute, après l'évangile ou si on sortait avant la communion. On commettrait une faute grave si, sans un motif sérieux, on sortait de l'église pendant la messe et si, de ce fait, on était absent au moment de la consécration.

Prenez donc vos précautions pour être prêts à vous rendre à l'église dès que l'heure de la messe est venue ou que les cloches vous y appellent. Et même, pour peu que votre demeure soit éloignée de l'église, n'attendez pas pour en sortir que les cloches annonçant le commencement de la messe se fassent entendre : mettez-vous en route assez tôt pour recevoir l'aspersion de l'eau bénite qui précède la messe et qui, en nous purifiant de nos fautes vénielles, nous rend moins indignes de paraître devant Dieu qui va descendre sur l'autel.

Prenez garde, vous aussi qui, pour de justes motifs, j'aime à le croire, demeurez à l'entrée de l'église pendant les saints offices, de ne pas en sortir sans raison grave au cours de la messe, ou avant qu'elle soit terminée : vous seriez aussi coupables en manquant ainsi à une partie essentielle du saint sacrifice que si vous n'y étiez pas venus du tout. Je dis : « sans motif grave », car si un incident imprévu vous a empêchés d'arriver à la messe dès son début, si une indisposition subite vous oblige à quitter l'église pendant sa célébration, vous ne commettez aucune faute.

Vous n'en commettez point non plus en manquant complètement à la messe, lorsqu'il vous est impossible d'y assister : dans ce cas sont les malades cloués sur leur lit, les détenus en prison, les passagers d'un vaisseau où on ne dit pas la messe, les voyageurs en pays infidèle ou hérétique où ne se célèbre aucun office catholique, les habitants des paroisses privées de prêtre et absolument incapables de se rendre dans les paroisses voisines qui en possèdent un.

Sont également dispensés d'entendre la messe ceux qui ne pourraient y assister qu'avec de graves difficultés ou inconvénients. Cette règle est fondée sur ce que l'Eglise étant une mère pleine de charité, n'a pas l'intention d'obliger ses enfants dans les circonstances où l'observation de ses préceptes leur serait trop pénible ou trop coûteuse. Ainsi on excuse les infirmes et les convalescents qui, sans être retenus au lit, éprouveraient une grande gêne ou risqueraient une rechute en se rendant à la messe ; on excuse aussi ceux qui, en raison de la distance, ne pourraient se transporter à l'église qu'avec beaucoup de peine.

Pour juger de cette dernière cause de dispense, il faut avoir égard au temps, à l'état des chemins, à l'âge et aux forces des personnes, aux moyens de locomotion dont elles disposent ; ces moyens étant très nombreux aujourd'hui et en la possession d'un très grand nombre, il est certain que beaucoup d'habitants de paroisses sans prêtre peuvent et par conséquent doivent se rendre dans les paroisses voisines qui en possèdent un, afin d'y assister à la messe.

On excuse également ceux qui manquent à la messe pour soigner les malades, garder la maison si elle est isolée, veiller sur les enfants s'ils ne peuvent demeurer seuls ou si on ne peut les amener à l'église, conduire les troupeaux si on ne possède pas de pâtures closes pour les y enfermer, tous ceux enfin qui sont chargés d'un service public qui ne souffre pas d'interruption, tels que les conducteurs de trains, de tramways, les facteurs, etc.

Il faut observer toutefois que, s'il y a plusieurs messes, la plupart de ceux dont nous venons de parler doivent s'entendre de manière à assister les uns à une première messe, les autres à une seconde ; s'il n'y a qu'une messe il convient qu'ils alternent et qu'ils y assistent les uns un dimanche, les autres le dimanche suivant.

III

Il ne suffit pas d'*assister* à la messe, c'est-à-dire d'y être présent de corps, il faut aussi l'*entendre* véritablement, en suivre les cérémonies et les prières. En ordonnant aux fidèles d'assister à la messe les dimanches et les fêtes d'obligation, c'est un acte religieux, c'est un acte propre à honorer Dieu que l'Eglise leur prescrit. Or Dieu ne saurait être honoré par une présence purement matérielle, par la présence du corps seul : « Dieu est esprit et vérité, dit l'Evangile, il veut des adorateurs en esprit et en vérité. »

Pour satisfaire au second commandement de l'Eglise, il faut donc une assistance intelligente, attentive, grave et religieuse. Pour la rendre telle, le meilleur moyen, je ne saurais trop vous le répéter, c'est de venir à l'église avec un paroissien aussi complet que possible, d'y chercher l'office du jour, d'en suivre les prières et les cérémonies, de prendre part aux chants. Quand on assiste ainsi à la messe, on ne trouve jamais qu'elle est trop longue, on ne s'y ennuie pas ; au contraire, on y prend plaisir.

Ceux qui ne savent pas lire n'ont pas cette ressource ; que du moins ils se souviennent de ce qu'est le sacrifice de la messe : la reproduction et la continuation de celui de la Croix ; qu'ils y assistent avec les sentiments qu'ils auraient éprouvés s'ils avaient été, le Vendredi Saint, sur le Calvaire au pied de la croix, en compagnie de la Sainte Vierge, de S. Jean et des saintes Femmes.

En tout cas, ce n'est pas entendre la messe que de demeurer pendant sa célébration nonchalamment assis sur sa chaise ou son banc, dans un état de complète inertie intellectuelle, sans penser à rien. Ce n'est pas l'entendre non plus que de s'y occuper de pensées étrangères, même si d'ailleurs elles ne sont pas mauvaises par elles-mêmes. On l'entend bien moins encore quand on en passe le temps à regarder de droite et de gauche, à examiner les toilettes, à étaler ses vanités ou à jalouser celles des autres, à tenir des conversations déplacées, à distraire et dissiper ses voisins. Pour s'abstenir d'une pareille conduite, il n'est pas nécessaire d'être pieux, il suffit d'être poli et bien élevé.

Vous l'êtes tous, mieux que cela : vous êtes de bons chrétiens. Si vous venez à la messe chaque dimanche, c'est, comme le prêtre vous le rappelle au début du prône, pour adorer Dieu, implorer ses grâces, le remercier de ses bienfaits et lui demander pardon de vos péchés. Ce sont là, vous le savez, les quatre fins, les quatre buts du saint sacrifice auquel vous assistez. Qu'ils soient continuellement présents à votre esprit pendant qu'on le célèbre, et vous accomplirez parfaitement le second commandement de l'Eglise. Ainsi soit-il.

## CINQ MINUTES D'EVANGILE

### XLIII

**13e Dimanche après la Pentecôte**

LA RECONNAISSANCE ENVERS DIEU

En voyant un seul des lépreux guéris revenir sur ses pas pour le remercier, Notre-Seigneur, pourtant si patient et si plein d'abnégation, laisse échapper cette plainte : « N'y en avait-il pas dix ? Où sont donc les neuf autres ? » C'est qu'en effet l'ingratitude des hommes est particulièrement sensible à son Cœur : nous en aurons une autre preuve quand, s'adressant à sa confidente de Paray-le-Monial, il lui dévoilera quelle amertume elle lui cause. Apprenons donc combien, à l'inverse, la reconnaissance s'impose à nous et de quelle manière nous pouvons nous acquitter de ce devoir.

I

La reconnaissance nous est dictée d'abord par la *vérité*. Comme son nom l'indique, elle est principalement un acte de l'intelligence qui se range en toute loyauté à ce que l'évidence lui fait découvrir : d'une part notre misère profonde, l'incapacité radicale où nous sommes d'en sortir et de nous procurer par nos seules forces ce qui est nécessaire à notre bonheur, et par suite le besoin que nous avons du secours de Dieu ; d'autre part l'infinie puissance de notre Créateur qui peut combler, et au delà, toutes nos aspirations, ainsi que la bonté qui l'a porté à nous venir en aide. Plus nous prendrons conscience de notre néant et de la malice de nos péchés, plus nous comprendrons l'étendue et la gratuité de la miséricorde divine : c'est ce qui explique les transports continuels d'actions de grâces que nous voyons chez les saints.

Stimulée par l'intelligence, la volonté doit tout naturellement, elle aussi, entrer en action et produire des élans d'*amour*. Ne voyons-nous pas, dans un ordre inférieur, un phénomène analogue se produire quand le chien s'attache fidèlement au maître dont il reçoit la nourriture ? A plus forte raison sommes-nous obligés, nous qui avons été l'objet de tant de faveurs divines, de témoigner à Dieu les sentiments qu'appelle sa générosité.

Pourquoi faut-il, par contre, constater que l'ingratitude est la plus fréquente ! Celle-ci, il faut le confesser, trouve une explication trop naturelle. La reconnaissance suppose l'humilité, qui nous ouvre les yeux sur ce que nous valons réellement. Or cette humilité est contraire aux tendances de l'âme viciée par le péché originel. D'instinct nous croyons être quelque chose par nous-mêmes et nous refusons d'admettre notre impuissance : dès lors, nous suffisant à nous-mêmes dans notre estime, nous n'avons besoin de personne et nous n'avons personne à remercier. Bien plus, il arrive parfois que, dans certaines natures plus corrompues, le bienfait appelle la haine : la seule vue ou pensée, qu'on ne peut éluder, du bienfaiteur éveille en effet le dépit de l'orgueil blessé.

Fruit de la vérité, la reconnaissance l'est encore de la *sagesse*. Jusqu'à notre dernier souffle, nous aurons besoin du secours de Dieu, sans lequel nous ne pouvons parvenir à l'éternité bienheureuse. Or, c'est une vérité d'expérience courante, un remerciement pour les dons passés est le meilleur moyen d'en provoquer de nouveaux. D'ailleurs, n'est-il pas à craindre que la générosité la mieux intentionnée ne vienne à se lasser quand elle rencontre l'indifférence et la froideur ? Sachons donc comprendre, en même temps que notre devoir, notre intérêt le plus précieux.

II

La première manière de témoigner notre reconnaissance à Dieu nous a été indiquée par Notre-Seigneur quand, après avoir rendu l'usage de ses membres à un homme qui était paralytique depuis trente-huit ans, il lui dit : « Te voilà guéri, désormais ne pèche plus. » (Jo., v, 14). Cette conduite, toute négative, s'impose du reste avec une telle évidence que, à défaut de texte évangélique, elle serait encore à mettre en première ligne : le moins qu'on puisse faire envers un bienfaiteur est de ne pas l'outrager, ou de cesser de le faire si on a reçu le bien pour le mal.

Mais certains actes positifs sont nécessaires, et c'est à eux que faisait allusion le Psalmiste quand il se posait cette question : « Que rendrai-je au Seigneur pour tous ses dons ? » (Ps. cxv, 12). Gardons-nous toutefois d'une erreur. Il ne saurait s'agir ici d'une rétribution véritable faite à Dieu, car c'est de lui que nous tenons tout ce que nous

avons et nous ne pourrions lui donner que ce qui lui appartient déjà au titre de souverain Seigneur de toutes choses. Ce que le Psalmiste demande, c'est par quels actes il pourra glorifier assez un Dieu qui se montre si généreux envers sa créature.

Il faut l'avouer, tout ce que nous pourrions faire en ce sens resterait infiniment au-dessous de nos obligations si nous n'avions reçu un moyen providentiel pour nous en acquitter dignement. L'infinie reconnaissance à laquelle la créature ne peut atteindre, un Homme-Dieu est capable de la témoigner à l'infinie bonté : ce fut là un des buts du sacrifice du Calvaire ; c'est là encore une des fins de celui de la messe ; et l'Eglise appelle du nom d' « Eucharistie, » c'est-à-dire « action de grâces, » le sacrement dans lequel Jésus s'offre à nous pour être notre nourriture spirituelle.

Assister à la sainte messe dévotement, surtout en y communiant, est donc l'acte le plus parfait par lequel nous remercierons Dieu dignement. D'autres nous sont également possibles : sans parler de ceux qui figurent dans les prières que nous récitons matin et soir, il est facile de faire monter fréquemment des oraisons jaculatoires vers le ciel. Nous y parviendrons en nous accoutumant à discerner l'action de Dieu dans le monde, à comprendre comment, au regard de sa toute-puissance, rien n'est l'effet du hasard et tout est ordonné au bien de ceux qui l'aiment. C'est pourquoi, chaque fois qu'il nous arrivera un événement heureux, même de peu d'importance, chaque fois même que l'épreuve nous visitera, nous y découvrirons un effet de la bonté divine et, par voie de conséquence normale, notre cœur s'élèvera vers Dieu en un hymne de reconnaissance.

Et comme les paroles ne suffisent pas, nous aurons à cœur de mener une vie sainte. Nous devrons rendre compte, un jour, des talents à nous confiés et ce n'est pas celui qui dit : « Seigneur ! Seigneur ! » qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de Dieu. Nous le remercierons donc aussi en employant ses dons uniquement à son service.

* *

Au lépreux qui était venu le remercier Jésus dit : « Ta foi t'a sauvé ». Cette parole laisse planer l'incertitude sur le sort de ceux qui se montrèrent ingrats : peut-être retombèrent-ils dans leur infirmité ou furent-ils privés des grâces de conversion que leur aurait valu une manière d'agir opposée. Craignons de mériter un semblable châtiment. « Lorsque le danger est passé, on cesse d'honorer le saint, » dit un proverbe. C'est en effet ce que font la plupart des hommes lorsqu'ils sollicitent quelque faveur céleste. Pour nous, nous nous efforcerons de réaliser la parole du Psaume : « *Benedicam Dominum in omni tempore*. Je bénirai sans cesse le Seigneur. » (Ps. XXXIII, 2). Ainsi soit-il.

## AUX ENFANTS DE MARIE

### XLIX

#### LE BON CARACTÈRE

Le caractère est la note dominante d'une vie ; chacun a ses tendances naturelles faciles à saisir.

I

Le bon caractère, c'est cette manière douce que l'on garde en tout temps et avec toutes sortes de personnes, c'est cet air avenant qui invite le prochain à venir à nous avec confiance, c'est ce rayonnement extérieur de bonté qui se manifeste jusque dans notre langage, dans nos manières, dans notre accueil, non seulement envers ceux dont les habitudes et le tempérament répondent le mieux à nos habitudes et à notre tempérament, mais envers tous sans exception. Aussi je ne connais meilleur éloge, pour une enfant de votre âge, que de pouvoir dire à son sujet : « Elle a un bon caractère. »

Le bon caractère sait éviter les froissements et les désaccords ; il est facile, en ce qu'il endure sans peine les travers et les ingratitudes du prochain ; aimable, car il offre des relations pleines de charmes par ses procédés et se conforme toujours à la manière de voir d'autrui ; généreux, car il s'efforce de faire autour de soi autant de bien que possible.

Le caractère orgueilleux, égoïste, ramène tout à son profit ; le caractère chagrin voit tout, personnes et choses, sous les dehors les moins favorables ; le caractère susceptible se croit toujours blessé, méconnu, il suppose chez ses voisins des intentions malveillantes, dans ses rapports avec les autres il pousse l'irritation jusqu'à devenir méchant, et, au lieu de pardonner, lorsqu'on l'a tant soit peu offensé, il ne cesse de méditer des représailles : voilà quelques formes du mauvais caractère.

Quelle est donc, dans une famille et de la part de certains enfants, la cause de tant de mécomptes, de récriminations, de paroles malsonnantes ? Le plus souvent d'un caractère difficile. Une jeune fille qui en est là empoisonne sa vie et fait souffrir autour d'elle, par sa volonté légère, inconstante, tous ses frères et sœurs. Vous devez donc veiller sur votre caractère.

II

Les caractères varient comme les traits du visage. A chaque fleur de nos parterres il faut une culture spéciale, des soins particuliers, une exposition à part. Aux unes la chaleur et le rayon du soleil ; aux autres l'ombre et la fraîcheur ; ce qui développe et épanouit celle-ci desséchera celle-là.

C'est la même chose au point de vue moral. Aussi quelle tâche épineuse que la culture de notre caractère ! Former son caractère, c'est imiter le jardinier qui dispose pour le mieux sa plante, qui taille, qui retranche, qui émonde ; c'est imiter le sculpteur qui d'un bloc de marbre fait une statue, à force de polir et de dégager. Ainsi, dans ce petit bloc de chair infirme que nous sommes, il y a tout ce qu'il faut

pour créer un chef-d'œuvre ; mais pour en arriver là, que de coups de ciseau à donner ! Non seulement il faut commencer de bonne heure, mais il est nécessaire d'adoucir et de retoucher sans cesse la tête ou la pensée, le cœur ou les inclinations.

Pour former notre caractère, à un effort courageux sur nous-mêmes nous ajouterons le sentiment de l'humilité. Nous saurons renoncer, dans une foule de circonstances, à notre volonté propre, faire ample provision de patience, ne pas craindre de modérer nos désirs et d'aller toujours à l'opposé de nos tendances naturelles. Nous pouvons être l'objet d'une offense, souvent on aura à notre égard des procédés désobligeants, nous trouverons des heures difficiles. Qu'importe ! si nous avons su régler et polir notre caractère, nous saurons garder toujours une ferme égalité d'humeur ; avec un peu de bonne volonté on peut faire disparaître certaines habitudes contre lesquelles nous devons nous efforcer de réagir.

Chacune d'entre vous a quelque chose qui constitue sa note distinctive : vous avez de même au moral votre cachet personnel, cent choses qui vous appartiennent en propre et forment votre caractère ; c'est à vous de les cultiver, de les améliorer, de les développer. Que l'entreprise soit de longue haleine, je le reconnais ; mais elle n'a rien qui doive vous décourager si vous savez procéder avec méthode. Si vous tentiez, dit un auteur, de briser d'un seul coup des fils de fer réunis en faisceau, vous vous épuiseriez en efforts inutiles. Dénouez au contraire le faisceau et prenez chaque fil séparément, vous n'aurez aucune peine à les briser l'un après l'autre. Agissez de la sorte pour les défauts qui gâtent votre caractère ; au lieu d'éparpiller votre attention et vos efforts, concentrez-les sur un point, et prenant un défaut en particulier, luttez jusqu'à ce que vous l'ayez extirpé. Vous tombez, vous retombez, c'est inévitable ; l'essentiel est de vous remettre en route avec bonne humeur et de savoir garder de l'unité dans votre vie.

* *

Si vous voulez avoir un bon caractère, ne soyez ni susceptibles, ni suffisantes, ni absolues. Que toujours vos manières soient graves et douces, vos paroles réfléchies et sensées. La perfection est une œuvre longue et laborieuse. Il ne faut pas y aller trop vite, ni s'impatienter en y travaillant. Chacun apporte bien dans la vie commune ses idées et ses goûts ; mais il est toujours possible d'en adoucir les exigences indiscrètes, en s'efforçant de rendre son caractère plus aimable.

## POUR DES NOCES D'OR

### I

ACTIONS DE GRACES ET VŒUX

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je ne vous infligerai pas un discours.

Je veux vous dire simplement combien je m'unis, de tout cœur, à vos actions de grâces.

### I

Vous avez voulu *marquer* ce jour, qui doit être un jour de fête, d'autant plus que des « Noces d'or » sont plutôt rares dans une petite paroisse comme la nôtre. Et vous avez bien fait.

Vous avez tenu à le célébrer premièrement au pied de cet autel, qui représente celui devant lequel, il y a cinquante ans, se sont liées indissolublement vos deux vies. Et je vous félicite.

Comme ce geste est raisonnable ! N'est-ce pas à Dieu, en effet, — à Dieu de qui dépendent nos jours, — que vous devez toute cette suite d'années d'intimité et de bonheur ? Quelle grâce ! Pour en comprendre le prix, vous n'avez qu'à regarder autour de vous et voir combien elle est parcimonieusement accordée. Ils ne sont guère nombreux, les foyers qui, comme le vôtre, ont duré un demi-siècle.

Ah ! quand on sait que rien n'est possible, dans l'histoire d'une maison aussi bien que dans la vie d'un individu, sans le secours incessant du bon Dieu, que d'attentions délicates de la part de la Providence tant de jours ajoutés à ce 9 février 1880, où, en l'église de L., vous vous donniez la main, et dont nous fêtons ensemble l'anniversaire, ne supposent-ils pas !

Voilà pourquoi vous avez raison d'apporter à Dieu, chez lui, votre premier « merci ». Vous donnez ainsi un exemple très chrétien et très beau.

### II

J'imagine, chère Madame et cher Monsieur, que tous les vôtres, partis avant vous là-haut pour vous préparer la place, se penchent en ce moment, comme aurait dit S. François de Sales, « sur les balustres du ciel » pour vous voir et vous sourire.

Ne les sentez-vous pas qui planent au-dessus de vous ?... Vos pères et vos mères qui vous ont laissés, de bonne heure, orphelins tous deux... Votre fils, mort en beauté pour la France aimée, et devant qui nous nous inclinions tous, naguère, avec tant d'émotion et de reconnaissance, lorsque sa dépouille glorieuse de héros fut rendue à sa terre natale...

Ils sont en fête eux aussi.

Et comme ils prient pour vous !

Que demandent-ils ? Eh ! sans doute, ce que nous demandons nous-mêmes :

Que Dieu vous garde, pour veiller sur vous et prendre soin de votre vieillesse, celle qu'il a eu la bonté de laisser près de vous, et dont le cœur, pour son frère absent et pour elle, vous aime deux fois...

Que Dieu vous conserve vous-mêmes, Madame et Monsieur, et que nous ayons la joie, dans une dizaine d'années, de nous retrouver en une semblable réunion pieuse, pour fêter vos « Noces de diamant »...

Que Dieu entretienne, de plus en plus, entre vous deux, entre vous et tous les vôtres et tous ceux qui vous entourent, la flamme, si précieuse et si chaude, de la divine charité...

Que Dieu vous rappelle sans cesse (c'est si nécessaire de ne le point oublier, surtout quand on est

arrivé à l'hiver de sa vie) que le temps n'est rien et que l'éternité est tout ; qu'il serait donc imprudent de s'attacher à celui-là au point de ne pas penser à celle-ci ; que l'essentiel, en somme, c'est de faire le bien, c'est de faire du bien sur la terre, le plus qu'on peut, afin de s'assurer le ciel : le ciel, Madame et Monsieur, où tous ceux qui prient pour vous, dans ce séjour de béatitude infinie, tous les chers vôtres, vous attendent pour les « Noces éternelles ».

Ce sont nos prières aussi, à nous, c'est la gerbe de nos vœux, que nous voulons très belle.

Je vais la déposer, quant à moi, sur la patène du sacrifice, à côté de l'Hostie, afin que le divin Sauveur, qui va venir sur cet autel, les accueille et vous les rende tout chargés de bénédictions abondantes. Ainsi soit-il.

---

## II

### LES BIENFAITS REÇUS

Chère Madame et cher Monsieur,

Si l'honneur de vous adresser, en ce jour anniversaire, les félicitations et les vœux de tous ceux qui vous entourent, n'avait tenu qu'au titre de l'amitié, bien d'autres pouvaient y aspirer. Mais en me désignant, M. le Curé a voulu honorer la mémoire vénérée du pasteur qui a béni votre mariage, qui a baptisé vos enfants, qui a donné sa vie entière à sa chère paroisse ; il a voulu honorer la mémoire de ce cher oncle dont le nom est pour moi, son fils adoptif, le nom d'un père tendrement aimé. Dès lors, j'étais imposé d'office ; je perdais tout droit à la résistance, et je n'ai point résisté...

### I

Quand un serviteur, parmi nous, en raison de ses nombreuses années de services et de sa constante fidélité, mérite d'être publiquement loué, complimenté dans une circonstance mémorable par son maître reconnaissant, il devient à nos yeux un homme de dévouement et de confiance, et tous, pour sa personne, modeste par la condition, grande par le cœur, nous sommes remplis de respect et d'estime. Or, chère Madame et cher Monsieur, le jour présent est pour Dieu votre Maître, et pour vous ses serviteurs, un anniversaire exceptionnel. Ce matin même, Dieu, ce me semble, a dû charger l'ange gardien de la paroisse de M. de relever le compte des grâces et des talents qu'il vous confiait, il y a cinquante ans, à pareil jour, à pareille heure. Ce compte vous fait honneur : ces grâces et ces talents que vous avez reçus ont doublé. Votre condition, il est vrai, est restée modeste, mais les trésors de vos cœurs et de vos âmes ont grandi devant Dieu. Aussi, ce m'est une joie bien douce d'être son interprète en cet heureux instant et de vous dire de sa part : « Courage, bons et fidèles serviteurs ! »

En faisant ainsi l'éloge de vos années écoulées, Notre-Seigneur vous adresse en même temps les plus précieux encouragements pour les années futures de la vieillesse.

Il y a cinquante ans, en effet, le village de M. était en fête. Dans ces temps-là, sous l'influence de la réligion, gardienne de l'esprit de famille, l'union régnait dans nos paroisses : les joies comme les douleurs d'une maison devenaient les joies et les douleurs de tous les foyers. Donc tous étaient en fête, parce que c'était la fête de votre mariage.

Comprenant que le mariage est, comme dit S. Paul, une chose grande et sainte, un sacrement auguste, vous vous y étiez préparés l'un et l'autre par tous les exercices de la piété chrétienne. Vos pasteurs, dont les conseils étaient pour vous des ordres, vous l'avaient enseigné : nous sommes tellement sous la main de Dieu que l'intéresser à une action si importante serait déjà sagesse et prudence humaine, si ce n'était obligation religieuse. Dieu sait si bien reprendre sur nous ce que nous lui aurions refusé ! D'où viennent, en effet, tant de douleurs, d'angoisses, de désolations, qui accablent parfois un cœur d'époux ou d'épouse ? De ce qu'ils n'ont pas été assez chrétiens au jour de leur union, de ce qu'ils n'ont pas recueilli les grâces du sacrement, grâces sans lesquelles l'accomplissement du devoir est souvent au-dessus des forces humaines. Tandis, au contraire, qu'il y a tant de bénédictions pour ceux qui se sont donné leur cœur sous l'œil de Dieu ! Pour ceux-là, les peines mêmes, — car il y en a pour tous dans la vie, surtout dans le mariage, — les peines mêmes s'adoucissent et deviennent des éléments de salut, c'est-à-dire des éléments de bonheur.

### II

L'heure solennelle étant venue, on vous vit montant avec émotion les degrés du sanctuaire de la vieille église. Et là, en face de l'autel, sous les yeux de vos familles réunies, vous vous êtes interrogés, tour à tour, par la bouche du prêtre : « Voulez-vous me prendre pour époux, pour épouse ? Je me donne à vous. » Et lorsque la donation et l'acceptation réciproques eurent été échangées, un lien surnaturel aussitôt vous enchaînait l'un à l'autre, le sacrement était accompli, la grâce jaillissait du ciel en vos cœurs.

Dès ce moment, Dieu vous imposait les grands devoirs et les responsabilités graves qui incombent aux époux. Et ces obligations nouvelles vous ont trouvés toujours fidèles, courageux et dévoués. Riches de jeunesse et d'espérances, vous avez commencé, appuyés l'un sur l'autre, votre marche dans la vie, cette marche qui devait être longue, parfois bien traversée, bien pénible, mais toujours honorable. Voués aux durs travaux des champs, vous avez connu les privations et les fatigues, vous avez essuyé des déceptions, des pertes et des épreuves, mais en chrétiens convaincus, soucieux de gagner le ciel, vous avez su allier toujours les devoirs de la religion avec les nécessités du travail. Aussi, le murmure n'effleurait point vos lèvres, la désespérance n'étreignit jamais votre cœur ; au contraire, la crainte de Dieu soutenait votre courage, la confiance en ses bontés doublait vos forces.

Aussi bien, vous deviez connaître les joies de la famille. Mais les premières fleurs que Dieu fit éclore dans le parterre de votre foyer n'eurent pas le temps de l'embaumer et les anges du ciel avaient l'ordre de les cueillir au plus vite pour en embellir le paradis.

Après avoir pris sa part, Dieu vous laissa la vôtre, et il vous la fit bien belle dans les deux fils qui sont la consolation et la joie de votre vie. En appelant l'aîné à l'honneur du sacerdoce, il en a fait son favori, son ministre, le dispensateur pour vous, heureux paroissiens de B., de la vérité et des trésors du ciel. Au second de vos fils, Dieu a donné la douce et noble tâche de perpétuer à M. vos religieuses traditions de famille, d'y acquérir, comme vous, une réputation méritée d'honneur, de travail et de probité, d'y apprendre à ses enfants à faire, comme leurs aïeux, « souches d'honnêtes gens. »

Mais voici que les années se sont précipitées. Vous avez parcouru un long chemin dans la vie et votre marche se fait lourde, vos pas s'appesantissent. C'est l'heure du repos dans les joies d'une vieillesse honorée.

Jouissez, jouissez longtemps de votre belle vieillesse, en vous souvenant que si elle est un don de Dieu, Dieu n'en est pas prodigue. Il est rare que la même maison qui a vu deux existences s'unir, dans les années précoces de la jeunesse, les voie vieillir ensemble. Quand cette exception se présente, comme pour vous, dans des conditions aussi réjouissantes, c'est le cas de faire monter vers le ciel les accents de la prière et de la reconnaissance. Nous sommes ici, au pied de l'autel, pour cela, et tous, d'un cœur joyeux, nous venons bénir avec vous le Dieu infiniment bon dont vous êtes les privilégiés.

Pourtant, la félicité domestique, les joies de la vieillesse entourée des soins délicats d'enfants respectueux et dévoués ne suffisent pas à des chrétiens. Nous avons deux patries : celle de la terre et celle du ciel. Et quand on a fait courageusement son devoir pour la première, il est doux de penser à la seconde lorsqu'on peut dire : « Je n'ai pas oublié Dieu un seul jour de ma vie ! » Alors, on envisage la mort avec calme, avec confiance, et la faux de la terrible moissonneuse se transfigure et devient comme une clé d'or qui ouvre le ciel, qui introduit « dans les joies du Seigneur les bons et fidèles serviteurs. »

Puissent ces saintes émotions, ces saintes espérances embellir longtemps votre verte vieillesse. C'est la grâce que tous ensemble nous allons prier le Seigneur de vous accorder. Ainsi soit-il.

## LECTURES SUR SAINTE JEANNE D'ARC

### XIX

#### JEAN DE CHATILLON

Le 21 avril, Nicolas Midi, Jean Beaupère, le franciscain Jacques de Touraine et Gérard Feuillet portaient à l'Université de Paris les douze articles avec la sentence rendue à Rouen et ils recevaient pour cela du roi d'Angleterre chacun vingt-cinq livres tournois. La Pucelle, pendant ce temps, demeurait malade, anéantie, insultée par ses gardiens et exposée à tous les outrages. L'évêque de Beauvais résolut de la faire comparaître de nouveau le 2 mai, pour recevoir encore une monition, devant une assemblée de soixante-quatre ecclésiastiques, la plupart docteurs, dans l'appartement près de la grande salle.

I

Seul avec eux d'abord, il leur expose le but de cette réunion. Il s'agit de montrer à Jeanne en quoi « elle s'écarte de la foi » et de l'avertir « de penser à son salut. » Jusqu'ici toutes les exhortations ont été inutiles ; il convient d'espérer « qu'on l'amènera peut-être à s'humilier, à obéir, à ne pas trop se confier à son propre sens. » C'est dans ce but qu'il a choisi Jean de Châtillon, archidiacre d'Evreux, pour lui faire « cette admonition », lui donner « une salutaire instruction pour le salut de son âme et de son corps. »

L'archidiacre accepte cette mission et Jeanne est aussitôt introduite.

Le procès-verbal manque de suite : il est évident qu'il y a des omissions que le contexte ne suffit pas toujours à réparer. Châtillon l'exhorte à « s'amender suivant l'avis des hommes doctes. » Il tient en ses mains son discours *caritatif*.

— Lisez *votre livre,* dit Jeanne, et puis je vous répondrai. Je m'en attends de tout à Dieu, mon Créateur. Je l'aime de tout mon cœur.

— Vous ne voulez donc plus rien répondre à cette monition générale ?

— Je m'en attends à mon juge. C'est le Dieu du ciel et de la terre.

Il commence donc son discours en six points.

Les clercs, dit-il, ont trouvé de grands défauts dans ses paroles et dans ses actes. Si elle les reconnaît, elle sera relevée miséricordieusement ; si elle s'obstine à les soutenir, elle sera punie de graves peines.

L'Eglise est conduite par l'Esprit-Saint. Elle ne peut errer ni condamner quelqu'un injustement. Ne pas la croire, c'est être hérétique. Ne pas se soumettre à elle, c'est être schismatique :

— Vous avez demandé autrefois que vos faits fussent examinés par les clercs.

— J'en réponds tout autant maintenant.

— On vous a dit ce que c'est que l'Eglise militante. Vous devez croire et tenir l'article « *unam sanctam Ecclesiam.* » Vous devez vous soumettre à l'Eglise militante.

— Je crois bien l'Eglise d'ici-bas. Mais de mes faits et de mes dits, comme je l'ai dit autrefois, je m'en attends et m'en rapporte à Dieu. *Je crois bien que l'Eglise militante ne peut errer ni faillir* ; mais, quant à mes dits et à mes faits, je les mets et les rapporte du tout à Dieu qui m'a fait faire ce que j'ai fait. Je me soumets à Dieu, mon Créateur, qui m'a fait faire ce que j'ai fait. Je m'en rapporte à lui, à sa personne propre.

— Notre Saint-Père le Pape n'est-il pas votre juge ?

— Je ne vous en dirai pas autre chose. J'ai bon Maître, à savoir Notre-Seigneur à qui je m'attends de tout et non à un autre...

— Si vous ne voulez pas croire l'Eglise et l'article « *Ecclesiam sanctam catholicam,* » vous serez hérétique et vous serez punie de la peine du feu par sentence d'autres juges.

— Je ne vous dirai pas autre chose ; et si je voyais le feu, je vous dirais tout ce que je vous dis, et je n'en ferais autre chose.

— Si le Concile général, c'est-à-dire Notre Saint-Père le Pape, les cardinaux, etc., étaient ici, voudriez-vous vous en rapporter à eux et vous soumettre ?

— Vous n'en tirerez pas autre chose.

— Voulez-vous vous soumettre à Notre Saint-Père le Pape ?

— *Menez-moi vers lui et je lui répondrai.*

Elle croit à la véritable Eglise qui ne peut se tromper, mais on veut l'embrouiller dans l'Eglise militante dont elle n'a pas une notion exacte ; on lui dit que le Concile général se compose du Pape, des cardinaux et des autres. Ces autres, c'est Cauchon et ses complices ; elle se défie d'eux et ne répond pas. Mais quand on lui parle du Pape seul elle dit aussitôt : « Menez-moi devant lui. » Elle semble deviner que le concile de Bâle, qui sera appelé par le concile de Florence un *pandæmonium,* se compose d'ennemis de la vraie Eglise.

## II

Au troisième et au quatrième point, Jean de Châtillon s'étend sur le port de l'habit viril. C'était défendu, dit-il, par les lois divines et humaines. Jeanne commettait une grande faute en renonçant à recevoir la Sainte Eucharistie plutôt que de le quitter. Ses Saintes ne pouvaient pas lui donner l'ordre de le garder, elle les blasphémait.

La sainte Pucelle remet la question au point en répétant la claire réponse qu'elle a déjà faite :

— Je veux bien prendre une robe longue, un chaperon de femme, pour aller à l'église et recevoir mon Sauveur, ainsi que j'en ai autrefois répondu ; pourvu qu'aussitôt après je puisse quitter cet habit et reprendre celui que je porte.

— Vous avez porté l'habit viril sans nécessité, spécialement quand vous êtes en prison.

— Quand j'aurai fait ce pourquoi je suis envoyée de par Dieu, je prendrai l'habit de femme.

Sa mission, à son gré, n'est pas accomplie encore. Elle se figure toujours que, son innocence reconnue, elle sera remise en liberté. Alors elle continuera à combattre pour son roi. L'habit viril qu'elle continue à garder est encore pour elle le signe de sa suprême espérance. C'est en vain qu'on lui dit qu'elle blasphème ses Saintes, elle se borne à répondre, avec une conscience très tranquille :

— Je ne blasphème ni Dieu ni les Saintes.

— Cessez de porter l'habit d'homme et de croire que vous faites bien en le portant.

— Je n'en ferai pas autre chose, déclare-t-elle.

Elle avait dit aussi « qu'elle ne péchait pas en portant l'habit d'homme dans les circonstances qui le lui avaient fait prendre. » Jean de Châtillon paraît ne pas avoir compris. Elle rappelle ainsi ce qu'elle avait dit aux dames de Poitiers qui s'étonnaient : « Il faut, puisque je me dois armer et servir le gentil Dauphin en armes, que je prenne les habits propices et nécessaires pour cela ; et aussi quand je serai parmi les hommes avec des habits d'homme, ils n'auront pas concupiscence mauvaise à mon sujet, et il me semble qu'en cet état je conserverai mieux ma virginité de pensée et de fait. » Son interrogateur prétend qu'au moins il n'y avait pas nécessité pour elle de garder les habits d'homme en prison ; c'est lui qui se trompe étrangement, car elle s'est plainte d'attentats odieux qu'elle a dû repousser [1].

Dans le cinquième et le sixième point, Jean de Châtillon attaque les apparitions et les révélations. La couronne apportée au roi est une pure invention de la Pucelle, ses familiarités avec ses Saintes sont injurieuses à celles-ci ; les honneurs qu'elle leur rend, un péril d'idolâtrie.

— Toutes les fois que les saintes Catherine et Marguerite viennent vers vous, faites-vous le signe de la croix ?

— Je le fais quelquefois ; d'autres fois, non.

— Maintenez-vous vos révélations ?

— Je m'en rapporte à mon juge, à savoir Dieu. Mes révélations sont de Dieu, sans intermédiaire.

Elle voulait dire sans intermédiaire humain. Mais ce qui préoccupait surtout le sanhédrin de Rouen, c'était le signe du roi.

— Voulez-vous, par le signe donné au roi, vous en rapporter à l'archevêque de Reims, au sire de Boussac, à Charles de Bourbon, au seigneur de La Trémoïlle, à La Hire ? Vous avez dit que cette couronne leur avait été montrée, ou tout au moins à quelques-uns d'entre eux, qu'ils étaient présents quand l'Ange l'apporta,... qu'il la donna à l'archevêque. Voulez-vous vous en rapporter à d'autres de votre parti qui écriront, sous leurs sceaux, ce qui en est ?

— Donnez-moi un messager et je leur écrirai de tout ce procès. Je ne veux pas m'en rapporter autrement à vous, ni croire ce que vous me proposez.

— Et la témérité de votre foi, et votre présomption à prédire des choses futures, qu'en dites-vous ?

— Je m'en rapporte à mon juge, à savoir Dieu, et à ce que j'en ai autrefois répondu. Tout cela se trouve dans votre livre.

— Si l'on vous envoie deux, trois ou quatre chevaliers de votre parti, qui viendraient ici, sous saufconduit, vous en rapporterez-vous à eux de vos apparitions et des choses contenues en ce procès ?

— Qu'on les fasse venir, et puis je vous répondrai. Je ne veux autrement me soumettre, ni m'en rapporter à eux de ce procès.

— Voulez-vous vous en rapporter et vous soumettre à l'Eglise de Poitiers où vous avez été examinée ?

[1] Ayroles, III, 76.

— Pensez-vous me prendre par cette manière et m'attirer à vous ?

Il ne faut pas oublier que la révélation de ce signe du roi touchait à l'honneur du roi de France, à sa légitimité. Jeanne ne veut confier à personne l'honneur de son roi. Personne, en dehors d'elle, ne pouvait expliquer aux gens de son parti son ingénieuse fiction. Elle veut bien « écrire de tout le procès » et s'entretenir de ce sujet avec les gens de son parti, alors elle leur dira tout, leur expliquera tout, et ils comprendront. Mais que les juges de Rouen écrivent, même sous sa dictée, ce qu'elle peut dire ; qu'ils parlent même aux docteurs de Poitiers de la couronne d'or apportée par l'Ange au roi, symbole de sa royauté et preuve de sa royauté légitime, les juges de Poitiers eux-mêmes n'auraient pas compris, ni su répondre. Dans cette question si grave, Jeanne ne devait s'en rapporter qu'à elle-même et elle ne pouvait répondre autrement qu'elle n'a fait. Tout écrit quelconque ne ferait que la perdre et perdre le roi. Les juges de Rouen le devinaient, sans comprendre les raisons de sa résistance. C'est pourquoi ils insistaient si vivement.

Jean de Châtillon, déconcerté, et au fond irrité, rompt alors les débats avec hauteur :

— De nouveau, dit-il, nous vous admonestons d'une manière générale de vous soumettre à l'Eglise, sinon l'Eglise vous délaissera. Et si l'Eglise vous délaisse, vous serez en grand péril pour le corps et l'âme. Vous pourriez vous mettre en péril d'encourir les peines du feu éternel pour l'âme, et du feu temporel pour le corps, et cela par la sentence d'autres juges.

— Vous ne ferez pas ce que vous dites là contre moi, répond-elle, sans qu'il vous en prenne mal et au corps et à l'âme.

Cette parole impressionne l'interrogateur qui balbutie :

— Dites-nous la cause pour laquelle vous ne vous en rapportez pas à l'Eglise.

Elle ne veut pas faire d'autre réponse. Plusieurs docteurs la pressent de s'expliquer, ils l'exhortent à se soumettre, ils lui montrent les périls auxquels elle s'expose, elle ne répond pas autre chose.

« A la fin, nous, évêque, porte le procès-verbal de la séance, avons dit à Jeanne de bien réfléchir, de s'aviser conformément aux conseils, aux monitions et aux exhortations caritatives qui lui ont été faites, et de prendre d'autres pensées. Ce à quoi elle répondit : « D'ici à combien de temps faudra-t-il que je m'avise ? » Nous lui dîmes de s'aviser sur l'heure, et qu'elle répondît ce qu'elle voudrait. Comme elle n'ajoutait plus rien, nous nous sommes éloigné et ladite Jeanne fut ramenée dans sa prison [1]. »

---

## XX

### EN FACE DE LA TORTURE

Le 2 mai, Jeanne était rentrée dans sa prison, plus malade que jamais, après avoir subi l'assaut de Jean de Châtillon, de Cauchon, de tous les juges qui la pressaient avec acharnement de se soumettre à l'Eglise, à l'Eglise représentée par ses mortels ennemis. Pouvait-elle croire que c'était l'Eglise de Jésus-Christ, juste, clémente et miséricordieuse comme Jésus ? Elle se jeta sur son misérable lit, épuisée, ne se tenant plus debout. L'épreuve était trop lourde pour les forces humaines. L'Eglise chantait dans ses sanctuaires et dans ses cloîtres les premières Vêpres de la fête de la Sainte-Croix. La pieuse Pucelle méditait sur la Passion où Jésus avait cherché des consolateurs et n'en avait pas trouvé, sauf le Cyrénéen, qui avait pris sa croix, et encore malgré lui, sauf Véronique et, à Gethsémani, l'Ange qui le fortifia. Mais Jeanne ne devait pas rencontrer sa Véronique.

Dieu eut pitié d'elle et, le lendemain 3 mai, il lui envoya S. Gabriel qui, suivant la tradition, fut aussi pour le Sauveur l'Ange de l'Agonie. Elle aussi fut grandement réconfortée.

Mais ses Voix ne lui parlaient-elles plus ? Et, si elles lui parlaient, que lui disaient-elles ? Elles ne pouvaient pas lui révéler qu'elle mourrait sur le bûcher ; mais elles l'y préparaient lentement. Les Saintes n'ignoraient pas que sa mission ici-bas, sa mission officielle, était terminée. Il ne lui restait plus qu'à souffrir, qu'à attacher à sa couronne des fleurons sanglants de sacrifices et de mérites, qu'à les imiter dans leur martyre et devenir comme elles grande, pure, généreuse dans sa Passion, afin de se présenter comme elles devant Dieu et devant les siècles tenant à la main sa palme glorieuse.

I

Le 9 mai était la veille de l'Ascension. Il y avait juste trois ans que S. Michel s'était montré à elle pour la première fois et lui avait parlé de « la grande pitié du royaume de France », en lui disant de marcher : « Va, va, va, fille de Dieu ! »

Ce jour-là Cauchon et le vice-inquisiteur pénètrent dans la grosse tour. Ils sont accompagnés de l'abbé de St-Corneille de Compiègne, qui apparaît pour la première fois, de Châtillon, Erard, Marguerie, de Venderès, Haiton, Morel, Massieu. A leur suite entre Maugier Le Parmentier, appariteur de la cour archiépiscopale de Rouen, mandé avec son aide pour mettre Jeanne à la torture.

Elle est amenée, les instruments de torture sont étalés sous ses yeux.

« Elle eut quelques interrogations à subir, raconte Maugier ; elle montrait beaucoup de sagesse dans ses réponses, les assistants en étaient dans l'admiration [1]. »

C'est Cauchon qui interroge :

— Nous vous avertissons et vous requérons, dit-il, d'avoir à nous dire la vérité sur les nombreux et divers points que vous avez jusqu'ici niés, ou auxquels vous avez répondu mensongèrement, ce qu'établissent des informations, des preuves et de fortes présomptions. On vous a lu et exposé un grand nombre de ces points, et il vous a été dit que si vous ne vouliez pas avouer la vérité, vous alliez être sur-le-champ soumise à la torture dont les

[1] Ayroles, v, 387.

[1] Ayroles, v, 67.